

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SYNDICAT D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DU SUD-EST DES ARDENNES

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU 8 DECEMBRE 2023

Afférents au Comité Syndical	175
En exercice	175
Dont Collège affaires communes	175
Dont Collège assainissement non collectif	141
Dont Collège eau potable	16
Date de la convocation	
27 novembre 2023	

L'an deux mille vingt trois

et le huit décembre

à 14h30, Le Comité Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Monsieur Jean-Pol RICHELET, Président

Nombre de Membres présents Collège affaires communes : 65, Collège assainissement non collectif : 48, Collège eau potable : 12. Pouvoirs Collège affaires communes 3, Collège assainissement non collectif 3, Collège eau potable : 0.

Monsieur Thierry NOCTON est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Date d'affichage

27 novembre 2023

Objet de la Délibération

REGIE EAU POTABLE : MODIFICATION TARIFS

Vu la délibération 2022-36 du Comité syndical du 16 décembre 2022 fixant les participations, tarifs et redevances pour l'administration générale, l'eau potable, la Régie assainissement non collectif et la Régie « eau potable » pour l'année 2023,

Considérant les avis favorables du Conseil d'exploitation de la Régie « eau potable » et du Bureau syndical en date du 14 novembre 2023,

Le Collège « eau potable » fixe pour les années 2024 à 2026 :

- pour la Régie « eau potable », par 11 voix pour, 1 voix contre, 0 abstentions, les tarifs suivant l'annexe jointe à la présente délibération,

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

**DELIBERATION
N° 2023-20**

Le Président,

Jean-Pol RICHELET



Après dépôt en Sous-préfecture

Le 12 décembre 2023

et publication ou notification

Le 12 décembre 2023



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le

ID : 008-240800912-20231212-C202320-DE

Annexe à la délibération n° 2023-20 du Comité syndical du 8 décembre 2023
Fixant le lissage des tarifs (HT) de la Régie « eau potable » pour la période 2024-2026.

Envoyé en préfecture le 12/12/2023
 Reçu en préfecture le 12/12/2023
 Publié le
 ID : 008-240800912-20231212-C202320-DE

Prix du m3	Tranches	2023	2024	2025	2026
Falaise 0 à 200	0 à 200	1,53 €	1,62 €	1,71 €	1,80 €
Falaise 200 à 1000	200 à 1000	1,04 €	1,09 €	1,15 €	1,20 €
Falaise >1000	>1000	0,89 €	0,89 €	0,90 €	0,90 €
La Croix 0 à 200	0 à 200	1,28 €	1,45 €	1,63 €	1,80 €
La Croix 200 à 1000	200 à 1000	0,95 €	1,03 €	1,12 €	1,20 €
La Croix >1000	>1000	0,80 €	0,83 €	0,87 €	0,90 €
Longwé 0 à 200	0 à 200	1,50 €	1,60 €	1,70 €	1,80 €
Longwé 200 à 1000	200 à 1000	1,02 €	1,08 €	1,14 €	1,20 €
Longwé >1000	>1000	0,87 €	0,88 €	0,89 €	0,90 €
Marcq 0 à 200	0 à 200	1,45 €	1,56 €	1,68 €	1,80 €
Marcq 200 à 1000	200 à 1000	1,15 €	1,16 €	1,18 €	1,20 €
Marcq >1000	>1000	1,02 €	0,98 €	0,94 €	0,90 €
Neuville 0 à 200	0 à 200	1,46 €	1,57 €	1,69 €	1,80 €
Neuville 200 à 1000	200 à 1000	1,05 €	1,10 €	1,15 €	1,20 €
Neuville >1000	>1000	0,78 €	0,82 €	0,86 €	0,90 €
Savigny 0 à 200	0 à 200	1,32 €	1,48 €	1,64 €	1,80 €
Savigny 200 à 1000	200 à 1000	0,69 €	0,86 €	1,03 €	1,20 €
Savigny >1000	>1000	0,54 €	0,66 €	0,78 €	0,90 €
Semuy 0 à 200	0 à 200	1,14 €	1,36 €	1,58 €	1,80 €
Semuy 200 à 1000	200 à 1000	0,84 €	0,96 €	1,08 €	1,20 €
Semuy >1000	>1000	0,69 €	0,76 €	0,83 €	0,90 €
Beloeuvre 0 à 200	0 à 200	1,85 €	1,83 €	1,82 €	1,80 €
Beloeuvre 200 à 1000	200 à 1000	1,48 €	1,38 €	1,29 €	1,20 €
Beloeuvre >1000	>1000	1,33 €	1,18 €	1,04 €	0,90 €
Toges 0 à 200	0 à 200	1,47 €	1,58 €	1,69 €	1,80 €
Toges 200 à 1000	200 à 1000	1,17 €	1,18 €	1,19 €	1,20 €
Toges >1000	>1000	1,02 €	0,98 €	0,94 €	0,90 €
Vouziers 0 à 200	0 à 200	1,70 €	1,73 €	1,77 €	1,80 €
Vouziers 200 à 1000	200 à 1000	1,55 €	1,43 €	1,32 €	1,20 €
Vouziers >1000	>1000	1,48 €	1,28 €	1,09 €	0,90 €
Vrizy 0 à 200	0 à 200	1,21 €	1,40 €	1,60 €	1,80 €
Vrizy 200 à 1000	200 à 1000	1,06 €	1,10 €	1,15 €	1,20 €
Vrizy >1000	>1000	0,98 €	0,95 €	0,93 €	0,90 €
Voncq 0 à 200	0 à 200	1,52 €	1,61 €	1,71 €	1,80 €
Voncq 200 à 1000	200 à 1000	1,04 €	1,09 €	1,15 €	1,20 €
Voncq >1000	>1000	0,61 €	0,71 €	0,80 €	0,90 €

Abonnement	2023	2024	2025	2026
Falaise	40,00 €	41,67 €	43,33 €	45,00 €
La Croix	25,34 €	31,89 €	38,45 €	45,00 €
Longwé	27,50 €	33,33 €	39,17 €	45,00 €
Marcq	33,00 €	37,00 €	41,00 €	45,00 €
Neuville	37,06 €	39,71 €	42,35 €	45,00 €
Savigny	45,00 €	45,00 €	45,00 €	45,00 €
Semuy	29,45 €	34,63 €	39,82 €	45,00 €
Beloeuvre	32,00 €	36,33 €	40,67 €	45,00 €
Toges	30,00 €	35,00 €	40,00 €	45,00 €
Vouziers	40,00 €	41,67 €	43,33 €	45,00 €
Vrizy	35,48 €	38,65 €	41,83 €	45,00 €
Voncq	25,00 €	31,67 €	38,33 €	45,00 €